

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Le comité des fêtes fait le point sur l'année à venir



Les travaux d'agrandissement de la scène, dans la cour du fort, ont été réalisés par les bénévoles du comité des fêtes.

Lors de son assemblée générale, le comité des fêtes a dressé le bilan de l'année écoulée, marqué par des animations et des travaux d'amélioration. Les projets pour 2025 ont également été évoqués, tout comme les finances, avec un déficit à combler.

C'est dans une des salles du fort que s'est tenue l'assemblée générale du comité des fêtes en présence d'une quarantaine de membres et de quelques élus.

Il appartenait à Claude Jacquin, président depuis un an, d'ouvrir cette séance en dressant un bilan annuel fidèle à lui-même, tant en animations qu'en travaux réalisés. Cependant, en préambule, il eut une pensée pour Alain Joly, membre du comité des fêtes depuis de nombreuses années, décédé récemment, ainsi que pour Jean-Marie Roth, à qui il souhaita une amélioration de son état de santé.

• Des travaux de maçonnerie à venir

Puis, il rappela que sa succession à la tête du comité avait été facilitée par la présence à ses côtés de Robert Meyer, son prédécesseur, qui lui prodigua de nombreux conseils. Une adaptation d'autant plus aisée que l'équipe qui l'entoure est dévouée et compétente dans bien des domaines. Cela l'amena à évoquer les travaux réalisés en 2024 : agrandissement de la scène, création d'un sas à l'entrée de la salle 1. Pour 2025, le comité envisage la modification

du bar intérieur afin de faciliter le travail des bénévoles lors des services en salle, tandis que des travaux de maçonnerie devraient également être entrepris.

Dans la foulée, il rappela qu'en 2024, ce sont 3 432 heures de travail qui ont été effectuées par l'équipe de bénévoles.

Il conclut son propos en posant les éternelles questions au maire : où en sont les travaux concernant les toilettes PMR ? Quels sont les rapports d'expertise concernant les infiltrations dans les salles 1 et 2 ? Où en est-on concernant l'achat et la pose d'une membrane d'étanchéité au-dessus du porche d'entrée ?

Ce à quoi le maire, Gilles Dubois, répondit que « 2025 va être très restrictive en matière de finances, en raison d'une forte diminution des subventions impactant les recettes communales... ». Alain Beuve, secrétaire adjoint, rappela les animations qui ont jalonné 2024, tandis que Pascale Beulné dressa le bilan de la chorale de l'Avière, section du comité des fêtes. Puis, Claude Poinot, trésorier du comité, présenta le bilan financier, lequel était déficitaire sur l'année. Toutefois, la dépense pour le voyage à Kirrwiller devrait apporter des recettes compensatoires en 2025.

En conclusion, l'exercice 2024 enregistre un déficit de 3 245,70 €, mais la situation financière du comité, au 31 décembre 2024, s'élève à 8 768,09 €, montant pour lequel il obtint le quitus.

• **aa**

aa